

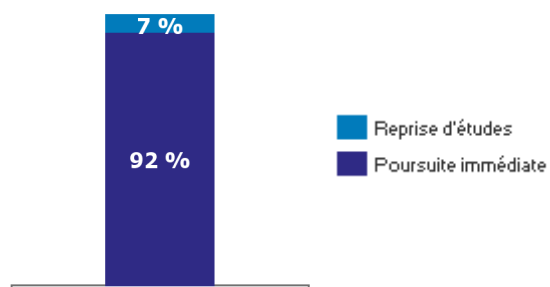
Nombre de diplômés : 66

Nombre de parcours connus : 59

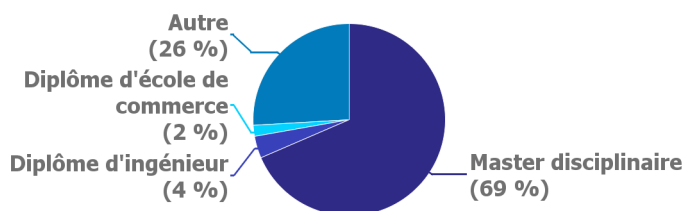
En raison de la faiblesse des effectifs, les résultats sont à interpréter avec prudence

Parcours d'études après la licence

Poursuite d'études après la licence



Formations suivies immédiatement après la licence



54 diplômés se sont inscrits dans une formation immédiatement après l'obtention de la licence.

90 % des étudiants inscrits à un niveau bac+4 ont obtenu un diplôme de niveau bac+5 en deux ans.

Définitions

Taux de poursuite d'études :

Part des diplômés inscrits dans une formation l'année suivant l'obtention du diplôme

Taux de reprise d'études :

Part des diplômés inscrits dans une formation après une ou deux années d'interruption d'études

Taux de diplômés bac+5 en deux ans :

Part de diplômés de bac+5, 2 ans après l'obtention de la licence, parmi les inscrits en bac+4 l'année suivant la licence

Insertion professionnelle

L'insertion est évaluée pour les diplômés de licence n'ayant pas obtenu d'autres diplômes.



8 % des diplômés se présentent sur le marché de l'emploi avec leur licence (soit 5 diplômés)

Parmi eux, 3 diplômés occupent un emploi, soit un taux de chômage de 40 %.

Sources

Apogée et enquête téléphonique et électronique, 30 mois après l'obtention du diplôme
Diplômés de licence en 2018

Les emplois 30 mois après le diplôme

➔ **Licence Economie et gestion - Management et ingénierie des services et patrimoines immobiliers**
Aucun diplômé n'est en emploi 30 mois après l'obtention de la licence.

➔ **Licence Economie et gestion - Management et ingénierie des services et technologies de l'information et de la communication**
Aucun diplômé n'est en emploi 30 mois après l'obtention de la licence.

➔ **Licence Informatique**
Aucun diplômé n'est en emploi 30 mois après l'obtention de la licence.

➔ **Licence Lettres - Lettres modernes appliquées**
Aucun diplômé n'est en emploi 30 mois après l'obtention de la licence.

➔ **Licence Sciences pour l'ingénieur - Ingénierie des organisations**
3 diplômés occupent un emploi 30 mois après l'obtention de la licence.

Les emplois occupés 30 mois après la licence

Chargé d'études Conducteur de travaux Technicien installateur

Les secteurs d'activité des employeurs

*Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques Production et distribution de vapeur et d'air conditionné
Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation*